



La Foi de Toujours

« Sans la Foi, il est impossible de plaire à Dieu. » (Heb. XI, 6)

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X - Antilles et Guyane

Juillet-Août
2014

Le mot de notre fondateur

« Nous sommes des créatures; nous sommes toujours des rachetés; nous sommes toujours des baptisés. Par conséquent, il y a dans notre âme des relations fondamentales avec Dieu, avec Notre Seigneur Jésus-Christ, qui ne doivent jamais changer. Sur lesquelles nous ne devons jamais hésiter. »

*Sermon du
27 Mars 1986*

Le Nom de Dieu tu invoqueras

Tout au long de la Bible, nous voyons que Dieu prend le plus grand soin de donner des prescriptions précises pour l'exercice du culte qui lui est dû. En effet, les Hébreux, sous l'influence des peuples idolâtres qui les entouraient, avaient la fâcheuse tendance à reporter ce culte sur des créatures comme le veau d'or. C'est pourquoi Dieu permettait que le peuple élu soit régulièrement opprimé par ces nations païennes, pour qu'il reconnaisse que le salut et la paix ne pouvaient venir que par l'honneur et l'adoration rendus au seul vrai Dieu.

La superstition va donc contre la vertu de religion, en donnant une importance excessi-



Le vaudou : mélange de sorcellerie et de religiosité

ve aux créatures, en mêlant des inventions humaines aux choses religieuses. Elle peut aussi désigner la tendance à s'attacher trop à des pratiques extérieures parce qu'on manque d'esprit intérieur, de foi. Ainsi on multipliera l'utilisation des moyens sensibles tels que l'eau bénite ou autres objets approuvés par l'Eglise, au lieu de renforcer la vie de prière et de s'abandonner à la divine Providence.



Le cinéma encourage à l'invocation des esprits

Il est tout à fait louable de se servir de médailles, statues, invocations, pourvu que tout cela nous fasse grandir dans la connaissance et l'amour du seul vrai Dieu. Sinon, ces intermédiaires peuvent devenir une excuse pour ne pas approfondir notre foi, et deviennent un obstacle au lieu de nous conduire à Dieu. « Je porte le scapulaire, la médaille de Saint Benoît, je récite les oraisons de Sainte Brigitte... Pas besoin de me replonger dans mon catéchisme, d'approfondir les prières du missel, Dieu me

protège ! »

Mais la superstition désigne surtout la pratique du culte des faux dieux ou idolâtrie, les recours aux mauvais esprits par la divination, le spiritisme, la magie... Il est malheureux de penser au nombre de ceux qui, aujourd'hui, confient la direction de leur vie à ces « prophètes de malheur » qui ont véritablement le diable pour guide : médiums, quimboiseurs, sorciers en tout genre, astrologues... Ainsi on cherche des moyens faciles pour obtenir la connaissance des choses plus ou moins obscures, pour obtenir une guérison, le bonheur, la réussite, toutes choses louables en elles-mêmes, qui deviennent cependant dangereuses quand elles nous poussent à prendre des moyens peu conformes avec la foi dans le vrai Dieu.

Finalement, par ces pratiques, on manifeste une révérence pour ces mauvais esprits qui expriment leur supériorité par rapport aux hommes ; on rentre dans le jeu du démon, qui veut nous faire douter de la bonté et de la toute-puissance de notre Père des cieux, et nous propose les moyens d'être heureux sur cette terre sans nous soucier de notre éternité. Reprenons tout simplement les magnifiques invocations que Jésus met dans notre bouche à travers la prière du Notre Père, et « tout le reste nous sera donné par surcroît ». ♦

Père Claret

Réponses aux lecteurs

Qu'est-ce que la superstition ?

La superstition est le culte divin rendu à un être qui n'est pas Dieu, ou encore à Dieu lui-même, mais d'une manière qui ne convient pas. Tels sont :

- . l'idolâtrie, culte de fausses divinités et de créatures ;
- . le recours au démon, aux esprits et à tout moyen suspect pour obtenir des choses humainement impossibles ;
- . l'usage de rites inconvenants, vains ou interdits par l'Église.

Le culte d'adoration est dû à Dieu seul : l'adresser à d'autres signifie lui nier son infinie dignité, attribuant à d'autres sa souveraineté suprême.

A propos de l'idolâtrie ou du culte de fausses divinités et de créatures...

Il s'agit de péchés de superstition puisqu'ils consistent à offrir un culte divin ou d'adoration à qui n'est pas Dieu, comme les anciens Romains et Grecs qui adoraient Jupiter, Mars, Junon, Vénus... qui n'existaient pas. Les anciens Perses adoraient le feu, les Égyptiens le bœuf Apis et les Hébreux dans le désert adorèrent le veau d'or (voir Ex XXXII, 1-20).



Les hébreux adorant le veau d'or

A propos du recours au démon, aux esprits et à tout moyen suspect pour obtenir des choses humainement impossibles...

Ces recours sont des péchés de superstition parce qu'ils attribuent au démon, ou à d'autres présumés esprits, une puissance qui est propre à Dieu seul.



*Apparition de l'esprit
de Samuel à Saül*

Le recours au démon pour obtenir la révélation d'événements futurs ou cachés, des guérisons subites ou d'autres choses extraordinaires attribuée au diable une science ou une puissance propre seulement à Dieu et le reconnaît souverain de la nature.

C'est ce que fit le roi Saül qui, au moyen d'une magicienne, évoqua l'esprit du défunt Samuel pour connaître d'avance l'issue de sa guerre contre les Philistins (voir I Rois 28, 4-17). Déjà connu dans l'Antiquité, le recours aux esprits (**spiritisme**) est une peste mortelle. Il ne manque pas aujourd'hui de gens pour considérer le spiritisme comme une vraie religion, avec ses prêtres ou « médiums », en contact avec le monde invisible, capables de révéler tous les mystères.

Y a-t-il plusieurs sortes de « manifestations médiumniques » ?

OUI trois sortes :

- . Les phénomènes d'ordre physique : tables ou autres objets qui se meuvent, contact de mains invisibles, apparition de flammes...
- . Les phénomènes d'ordre physiologique : suspensions et mutations de la vie physiologique et de ses fonctions, annulation ou accroissement de la sensibilité...
- . Les phénomènes d'ordre intellectuel : connaissance de choses occultes communiquée par des voix et des écritures inconnues, apparitions et prises de parole de prétendus esprits...

Il se peut que les phénomènes des deux premières sortes soient obtenus seulement par des trucs, des machinations, des stratagèmes ; il semblerait que ceux de la troisième sorte doivent être attribués à une intervention diabolique.

Qui sont les esprits évoqués ?

LES DEMONS : en effet ce ne peut être ni Dieu, ni les bons Anges, ni les

âmes du Ciel ou du purgatoire, qui ne se prêtent pas à satisfaire la curiosité sottise ou retorse des spirites. S'il y a intervention d'esprits, c'est l'œuvre du diable.

Le recours au démon pour connaître les choses cachées à l'intelligence humaine est un péché de superstition, qui s'appelle **divination**. Lorsqu'on cherche plutôt à obtenir des effets ou opérations extraordinaires avec l'aide du diable, il s'agit d'un péché de superstition dit de **vaine observance**.

Les manières de recourir au démon...

Ce peut être directement ou indirectement. Directement lorsqu'on se tourne vers lui sans intermédiaires ; indirectement lorsqu'on se tourne vers de simples créatures pour obtenir ce qu'elles ne sauraient donner, autrement dit : on recourt à tout moyen suspect pour obtenir des choses humainement impossibles.

Il y a différentes sortes de tels recours, comme l'**astrologie**, qui prétend connaître les événements futurs, qui dépendent de la libre volonté de l'homme, en observant les astres ; l'**oniromancie**, qui interprète les songes ; la **chiromancie**, qui veut connaître les dispositions intimes par la conformation de la main. Les anciens Étrusques et Romains discernaient des bons ou des mauvais présages en observant le vol ou le chant des oiseaux (auspices et augures), ou bien en scrutant les entrailles des animaux sacrifiés (haruspices).

Dans le petit peuple et même parmi les personnes cultivées, l'on rencontre d'innombrables formes de superstition, comme celle de porter une bosse, un cornet, un 13, une araignée métallique pour tenir éloignée la malchance ou les mauvais sorts ou le mauvais œil. Il y a des gens qui croient que renverser de l'huile ou du sel ou voyager le vendredi portent mal-



heur. Toutes ces formes de superstition sont de la **vaine observance**. Il en est de même pour l'art de la voyance, de tirer les cartes, etc.

A propos des rites inconvenants, vains ou interdits par l'Église...

Il s'agit encore de superstition : Dieu s'indigna contre le roi Saül parce qu'il avait offert des sacrifices de ses mains. Saül avait prétendu honorer Dieu, mais de manière inconvenante, contrairement aux dispositions divines (voir 1 R, 10-24 ; 13, 8-14). Saint Paul eut beaucoup à lutter contre les judaïsants qui prétendaient que l'on devait continuer à pratiquer au sein de l'Église chrétienne les rites de l'Ancienne loi, tels que la circoncision. Ils voulaient honorer Dieu par des rites désormais inutiles et inconvenants, interdits par l'Église au Concile de Jérusalem, parce que, comme ceux-ci préfiguraient le sacrifice de la Croix, continuer à les pratiquer après la Mort du Seigneur revenait à nier la foi dans le sacrifice du Christ et en sa Rédemption. L'Église interdit également comme inconvenantes et vaines certaines dévotions (par exemple à la plaie de l'épaule droite du Christ) et certaines pratiques, par exemple les soi-disant « chaînes » ou prières particulières à réciter un certain nombre de fois avec la certitude qu'aussitôt terminée cette pratique, on obtiendra infailliblement, presque magiquement, quelque grâce que l'on demande, et avec la menace de terribles châtements pour qui n'accomplit pas de telles pratiques et ne les diffuse pas.

Les péchés de superstition sont-ils des péchés graves ?

OUI pour ce qui est de l'idolâtrie, du recours au démon, aux esprits et à tout moyen suspect pour obtenir des choses humainement impossibles. Pour ce qui est des rites inconvenants, vains ou interdits par l'Église, s'ils ne sont pas nécessairement des péchés graves, ils nous y conduisent vite. Voilà pourquoi nous avons aussi à nous en détacher.

Comment se libérer des divers maléfices ?

FREQUEMMENT aller à la messe de saint Pie V et recevoir les sacrements de Pénitence et la Communion. Utiliser l'eau bénite. Ce n'est qu'après avoir repris ces bonnes habitudes de vie chrétienne que l'on pourra, si besoin est, recourir aux bénédictions ou exorcismes. ♦



Saint Paul prêchant aux grecs idolâtres

Où va l'Eglise ? Où va la Fraternité Saint Pie X ?

Nous publions le texte de la conférence que Mgr Fellay a donnée à Narbonne le 11 mai 2014

J'ai pensé donner comme thème à cette petite conférence : « Où va l'Eglise ? » et puis comme conséquence « Où va la Fraternité ? ». Vous savez que toutes sortes de rumeur circulent, surtout sur la Fraternité. Il y a même un mouvement qui a vu le jour, mouvement de prêtres qui appartenaient à la Fraternité et qui publiquement ont attaqué sa direction, en disant qu'il fallait résister, qu'il y avait des déviations, qu'il y avait des volontés de s'acoquiner avec la Rome moderniste. Les termes utilisés, c'est « vendre », « vendre la Fraternité », c'est « Judas », c'est « traître », c'est « Mgr Fellay est devenu moderniste », enfin un peu tout, toutes sortes de termes assez violents et assez forts. Il me semble que l'intention de cette conférence n'est pas de répondre à ses bêtises, car ce sont tout simplement des bêtises, mais beaucoup plus sérieusement de regarder ce qui est en train de se passer dans l'Eglise. Ensuite ce ne sera pas difficile de comprendre ce qui se passe entre la Fraternité et Rome. Je voudrais donc commencer par décrire un peu où en est l'Eglise et ce qui s'y passe.

1ère PARTIE - DECADENCE ET RESISTANCE DANS L'EGLISE DEPUIS UN SIECLE - DE ST PIE X A PIE XII

Il n'est pas facile de décrire correctement ce qui se passe ou plutôt ce à quoi on assiste : l'engendrement d'une confusion jamais vue, de toutes sortes de contradictions au niveau le plus haut, celui de Rome. Quand on pense au message de La Salette qui parlait de cardinal contre cardinal, d'évêque contre évêque, eh bien c'est ce que l'on voit ouvertement, on n'avait jamais vu ça aussi clairement et avec une cadence aussi importante et ces choses-là sont étalées en public.

Je reprends donc un petit peu en arrière car je pense qu'il est intéressant de voir les mouvements. Quand on dit « que se passe-t-il dans l'Eglise ? », il ne fait aucun doute que le concile Vatican II joue un rôle de pièce maîtresse, de pierre angulaire. Pour comprendre ce qui se passe encore aujourd'hui, il faut revenir à Vatican II. C'est là qu'on trouve l'explication. Cela ne veut pas dire que Vatican II a tout inventé. Les nouveautés étaient déjà dans l'air avant. Pie XII le dénonçait ; Saint Pie X déjà le dénonçait fortement, il disait : « l'ennemi est à l'intérieur ! » ; Saint Pie X allait non seulement dénoncer le modernisme mais aussi prendre des mesures pratiques pour essayer de désamorcer cette incursion ennemie dans l'Eglise. Je crois qu'on peut dire que pendant une quarantaine d'années, cette intervention du Pape Saint Pie X a protégé l'Eglise. Cela ne veut pas dire que le modernisme était mort, il était fortement blessé mais il a survécu, il a continué. Déjà sous Saint Pie X, on voit que la méthode du modernisme est celle du déguisement : c'est à dire qu'on n'agit plus ouvertement. Si on agit ouvertement, si l'ennemi et donc le modernisme se montre, immédiatement l'Eglise réagit. Et donc déjà à cette époque là on assiste à une action subversive. Par exemple : en 1918 juste après la mort de Saint Pie X ce sont les premières condamnations de Teilhard de Chardin. Teilhard de Chardin demande conseil à ses amis qui lui disent « signez, signez ce que demande Rome et après, faites ce que vous voulez ». Déjà, apparaît cette malhonnêteté ! On fait croire qu'on se soumet et en même temps on continue le travail de

sape. Sous Pie XII aussi, on peut dire que la vigilance de l'Eglise est là et donc les modernistes mettent au point des méthodes, des méthodes subversives : au lieu d'écrire des articles sous leur nom et même des articles tout courts - ils ont fait ça pendant un moment et ils ont vu justement que l'Eglise veillait -, ils ont commencé à faire circuler des feuilles volantes sans signature, sans nom. Elles se distribuaient dans les séminaires. Ils savaient très bien ce qu'ils faisaient, ils étaient introduits.

C'est ainsi que dans l'après-guerre, dans les années 40-50, toute une pensée moderne, une reviviscence du modernisme circule au point que Pie XII est obligé de faire une encyclique contre les erreurs modernes (*Humani generis*, 1950). La force du langage, la force de la condamnation sont du même genre que Pascendi et les textes de Saint Pie X. L'erreur est bien définie, bien condamnée. Mais Pie XII n'arrive déjà plus à passer à l'action sur l'autre volet : neutraliser ces gens. Ceux-ci trichent, se cachent. Certains seront pris, les noms fameux : Congar, de Lubac, Karl Rahner. Tous ces gens-là sont sous la vigilance de Rome, certains sont directement condamnés, interdits d'enseigner. Congar partira en exil à Jérusalem. De Lubac est interdit d'enseignement à Lyon. Son livre « *Surnaturel. Études historiques* » est condamné, il est même considéré à l'époque comme le livre le plus condamné des livres condamnés ! En Amérique un prêtre, John Courtney Murray, sur la demande de la conférence épiscopale américaine développe assez profondément l'idée de la liberté religieuse : il est condamné.

DE JEAN XXIII A VATICAN II

Voyez-vous, quand on regarde aujourd'hui ce qui s'est passé, on est stupéfait de voir que les grands noms de Vatican II, ceux qui sont considérés par les historiens comme ayant marqué par leurs pensées Vatican II sont des personnages qui, 10 ans avant, ont été condamnés par l'Eglise. On dit : « Mais ce n'est pas possible, ce n'est pas possible, en 10 ans ? ». Ces gens, dénoncés par l'Eglise comme dangereux et comme n'enseignant plus la vérité, arrivent au concile en trombe et n'arrivent pas par la petite porte. Ils arrivent invités, invités par celui qu'on veut aujourd'hui nous faire accepter comme un saint, Jean XXIII ! On dit de Congar qu'il a cru d'abord à une blague. Quand on lui a dit « vous êtes invité au concile » Congar a dit « non ce n'est pas possible ! Vous vous fichez de moi ! ». Donc voyez, il y a eu toute une préparation, mais on peut dire que ce qui s'est passé au concile c'est grâce à Jean XXIII. Jean XXIII joue un rôle important, il n'est peut-être pas un moteur mais c'est un ouvrier de portes. C'est vraiment lui qui a facilité ce travail. D'abord, il annonce le concile à la grande surprise de tout le monde.

Pendant 2 ans, il y a un travail immense de préparation. 72 schémas sont préparés par plus de 2000 théologiens et évêques, des commissions à Rome : vraiment un très gros instrument de travail de préparation. A la veille du concile le cardinal Suenens va voir Jean XXIII et lui dit « Je n'aime pas ces schémas ; ils ne me plaisent pas ». Le pape de lui répondre « A moi non plus ». C'est lui le pape : il devrait alors agir normalement, et dire aux commissions qui ont fait tout ce travail « remettez-vous à la tâche » ; mais non, ce n'est pas ce qu'il va faire. Il va lui-même donner les conseils, les noms des cardinaux et demander au cardinal Suenens de les visiter pour saborder le concile dès le départ. Mais c'est invraisemblable ! C'est le pape qui coupe la branche sur laquelle il est assis. C'est incroyable ! Ainsi, dès la première séance du concile, cela commence immédiatement. Ils sont là pour voter, pour voter les commissions. Eh bien, il y a un putsch. Le cardinal Liénart prend la parole. Le cardinal secrétaire du concile dit « non, vous ne pouvez

pas, ce n'est pas prévu ». Cela ne fait rien, il prend la parole et ensuite le cardinal de Munich qui le soutient, et ainsi de suite. Ils mettent tout par terre dès le départ. Il n'y aura pas de vote. C'était au départ une réunion pour faire des votes : il n'y aura pas de vote. On renvoie sous le prétexte qu'on ne connaît pas les gens pour qui il faut voter, qu'il faut donc que les conférences épiscopales présentent les noms, etc... C'est un véritable putsch, il ne faut pas se tromper. C'est par là qu'ils ont réussi ensuite à placer leurs gens, leurs experts les modernes. C'est inouï, il serait intéressant de faire une recherche historique pour voir si jamais dans l'histoire des hommes – je ne parle pas de l'Eglise mais des hommes - on a vu une telle chose. Pendant 2 ans, vous avez l'instance législative – je n'ose pas dire une constitutionnelle mais c'est presque cela – qui a préparé des textes. Ces textes, ce sont les textes de loi sur lesquels on doit discuter et voter. Eh bien, ils vont tous être mis à la poubelle sauf un. 72 textes, 2 ans de travail, 2000 personnes, à la poubelle ! Un seul texte reste : celui sur la liturgie. Et tous les autres seront concoctés non pas par les autorités en place mais par les conférences épiscopales, par des petits groupes par-ci par-là. Et puis bien sûr on va donner ça après à ceux qui se présentent maintenant comme les commissions officielles.

Donc c'est par la petite porte qu'on fait rentrer officiellement toute cette pourriture, c'est plus qu'un amoindrissement de la foi, c'est une démolition de la foi qui va rentrer grâce au concile. Le concile n'a pas inventé beaucoup mais il a pris et a catalysé les erreurs qui circulaient déjà. Cependant quelques-unes viennent quand même du concile.

LA PERIODE POSTCONCILIAIRE

Ensuite, il y a eu ce qu'on appelle les réformes postconciliaires qui ont toutes été faites au nom du concile. Toutes ! Ceux qui ont un petit peu d'âge s'en souviennent bien. Tout cela a été fait au nom du concile, dans l'esprit du concile. Pour le justifier, on a dit « les choses changent, il faut s'adapter ». Le grand mot de l'époque était *aggiornamento*, en italien cela veut dire se mettre à jour, se mettre au goût du jour. Et les fameux discours du début du concile soit de Jean XXIII soit de Paul VI sont les mêmes : cette mise à l'heure du moderne tout simplement, il faut se mettre au diapason du monde moderne. Les résultats ne se sont pas fait attendre. C'est la débâcle, la débâcle dans les séminaires, la débâcle pour les vocations, les prêtres qui défroquent, les couvents qui se vident : départ en milliers, en centaines de milliers. On a perdu après le concile et à cause de toute cette ambiance de l'ordre de 100 000 prêtres et de l'ordre de 200 000 à 300 000 soeurs. Cela a fait plus de mal que toutes les persécutions ensemble ! C'est invraisemblable, invraisemblable ! Des dégâts tels que le pape Paul VI lui-même va dire « c'est un désastre ». Il va même dire « c'est une force étrangère, c'est le diable ». Il va le dire mais c'est lui qui a fait tout ça ! Voyez-vous, on touche là du doigt quelque chose de bien mystérieux. Ces papes font le malheur et ensuite se lamentent sur ce malheur. C'est Paul VI qui a fait la nouvelle messe ; puis après il se plaint. Et cela, c'est l'état de l'Eglise depuis 50 ans. Au moment où les autorités ont essayé d'imposer ces nouveautés, quelques-uns ont réagi : quelques prêtres, des fidèles, un évêque. Il n'y a vraiment pas beaucoup d'évêques qui ont réagi. Ici en Europe, il y en avait un : Mgr Lefebvre. Il y avait des conservateurs au concile. Au concile, on voit tout un groupe qui essaie de se défendre, mais après ils se sont alignés, ils se sont rangés. C'est triste à dire mais ils n'ont pas osé. On voit la force de l'argument d'autorité et de l'obéissance surtout dans l'Eglise. J'en connais un, c'était l'évêque du Valais : Mgr Adam. Après la première session, il était tellement dégoûté de ce qui

se passait à Rome qu'il n'y est plus allé. Dans la deuxième session, il a fait croire aux valaisans qu'il allait à Rome, qu'on ne pouvait pas le voir à Sion et il est allé se cacher dans la ferme du Grand- Saint-Bernard – il était ancien prévôt du Grand-Saint- Bernard - du côté d'Aoste. Il s'est caché là. Mgr Lefebvre, qui le connaissait, lui a dit : « il ne faut pas faire ça, il faut que vous descendiez, il faut vous battre, il ne faut pas vous cacher ». Mgr Adam a dit plus tard au chanoine Berthod qui était un des directeurs du séminaire d'Ecône et qui venait aussi de la congrégation du Grand- Saint-Bernard « Mgr Lefebvre a refusé 2 textes du concile. Moi, je les ai tous refusés. Je n'en ai pas signé un seul parce que je ne les juge pas dignes d'un concile ». Malheureusement en 1975 il a tout lâché. Jusque-là il ne pouvait pas voir le pape, c'était strictement porte fermée. Du moment qu'il a lâché, dans les 10 jours il voyait le pape et le visitait. C'est une tragédie : on voit très bien que Mgr Adam était conservateur mais après il n'a pas tenu le coup.

MGR LEFEBVRE : RESISTANCE COURAGEUSE ET PRAGMATIQUE

Il y avait des évêques qui voyaient bien que cela se passait mal et qui essayaient au moins dans leur tête de résister mais celui qui a vraiment osé résister publiquement c'est Mgr Lefebvre. On voit dès le début que ce n'est pas une volonté de s'afficher, c'est simplement dire « Je ne fais pas, je ne vais pas sur ce chemin. La nouvelle messe ? Non, je ne la célèbre pas ». Interventions à Rome, ils sont encore un groupe, ils essaient d'obtenir des cardinaux. Il y en a 2 qui ont signé, il y en aurait peut-être eu plus mais il y a eu indiscrétion : il y a eu une madame, une laïque qui était tellement heureuse de savoir déjà cela qu'elle a publié la chose. Ainsi tous les autres se sont rangés. Sinon il n'aurait pas été impossible d'avoir au départ plus de résistance à la nouvelle messe.

Enfin, cela appartient à l'histoire et c'est comme ça. Petit à petit, ces conservateurs se trouvent isolés, isolés les uns des autres et puis découragés. Il n'y en a vraiment qu'un où l'on voit ce courage ; il ne faut réellement pas avoir peur de saluer ce courage de Mgr Lefebvre. Il est vraiment seul. Il y a au Brésil Mgr de Castro Mayer, mais c'est bien loin. Ici, il est seul avec une pression de tous les côtés : « Vous désobéissez, vous êtes contre tous les évêques, tous les évêques du monde. Vous êtes un orgueilleux », et tout ce que vous pouvez imaginer. Et il a tenu bon ! D'abord il démissionne de la congrégation du Saint-Esprit. Il dit « moi je ne veux pas démolir ma congrégation ». Rome a obligé à ce qu'il y ait un chapitre pour que la congrégation se mette à jour avec le concile. Mgr est en train de se rendre compte que ce serait la fin de sa société. Il dit « moi je ne peux pas ». Il s'adresse à Rome pour demander conseil. Dans la congrégation on essaie déjà de le neutraliser, on sait qu'il est conservateur, on essaie d'imposer 3 chefs pour le chapitre lui-même. Il est supérieur général, il est au milieu de son mandat ; on essaie d'imposer 3 directeurs ou présidents du chapitre. Mgr dit « Cela ne va pas. C'est moi le supérieur. Tout est réglé par nos statuts ; il faut les respecter ».

Il va demander ce qu'il faut faire à la Congrégation des religieux et celle-ci répond : « Faites comme un autre supérieur de religieux qui est parti en vacances. Alors vous allez partir en vacances, et puis vous les laissez faire et puis vous revenez après et puis voilà ». C'est le conseil qu'il a reçu de Rome. Il a dit « moi je ne peux pas. Ça ne tient pas debout ». C'est là qu'il a démissionné, démission qui a été immédiatement acceptée. Il se retrouve, on peut le dire, à la rue ; pas tout à fait, il a encore de menus travaux : la congrégation des missions, c'est tout ; la congrégation des missions, c'est ce qu'on appelle la propagande. (*à suivre*)



Souviens-toi du « pourquoi ? » de notre Martinique !

L'épiscopat de Monseigneur Carméné dura 22 ans. 22 ans de travail et de dévouement.

Chaque année il visitait la moitié de son diocèse. Ce n'était pas une randonnée plus ou moins tapageuse à travers les paroisses de l'île, où il n'aurait eu qu'à "trôner" au milieu de l'empressement habituel d'une foule toujours curieuse, et portée à des manifestations. C'était une enquête sérieuse concernant le bien spirituel de chaque localité.

Avant chaque tournée, ses vicaires généraux avaient pour mission de visiter les paroisses. Un questionnaire servait de base à leur enquête, préparant le terrain aux décisions épiscopales.

Au début de son séjour à la Martinique, il s'arrangeait pour arriver dans les paroisses vers 8 heures, le matin, comme ses prédécesseurs, et donnait la Confirmation au cours de la cérémonie de réception.

A partir de 1885, il préféra arriver la veille au soir. Il allait dans sa chambre et récitait son bréviaire. Puis il appelait le Curé et s'entretenait avec lui de tout ce qui, dans la paroisse, méritait son attention. Le lendemain, à 8 heures, il disait la Messe, prêchait, interrogeait les enfants, et leur donnait la Confirmation. Il partait le soir pour la localité voisine.

Dans une de ses tournées pastorales, le 8 Décembre 1883, il consacra l'église du Robert.

Une autre fois, il donna une vive impulsion à la construction de celle de Saint Joseph.



Par Emel

Souviens-toi du « pourquoi ? » de notre Guadeloupe !



Plus tard, cette société des « Sonis » se nommera l’Avenir, et son fondateur se souvenait avec fierté de ce jour de 1938 où ses membres, « les Bérêts verts », défilèrent à deux cents, fanfare en tête à Pointe à Pitre.

Jusque vers 1960, l’Avenir se maintint. On la voyait, paradant d’une allure martiale, au son des cuivres et en impeccable costume lors des fêtes patronales et des cérémonies de l’église. Chaque premier dimanche du mois, elle assistait en uniforme à la messe paroissiale, signalant sa présence, au cours de l’élévation, par une sonnerie de clairons, peut-être un peu insolite et bruyante pour la majesté de la messe, mais qui demeurait un témoignage.

Petit à petit, dans ses cadres, elle perdit ce qui constituait son âme de société sportive catholique et l’idéal de foi et de tenue morale qui avait présidé à sa naissance. Elle continue de vivre sous l’égide de la commune.

En 1939, c’est la fondation de la Société Saint-Michel : un organisme de secours mutuel dont la forme répondait bien au goût du moment. Les membres atteignirent bientôt 3000. C’était, à l’époque, la société la plus importante de Guadeloupe. Elle tint à conserver le caractère religieux que n’ont pas les autres sociétés similaires, et ses allocations ne visaient qu’à faciliter l’accomplissement des devoirs chrétiens de ses adhérents. Leur nombre devenant trop faible, elle disparut après trente années d’activités.

Mais l’église, elle, une fois encore était minable : portes et fenêtres en mauvais état, pavés disjoints, bancs délabrés. C’est le curé qui la décrit ainsi et qui ajoute, devant cet abandon qui l’afflige, parce qu’il est jeune, ardent et sans détours, cette sentence brève et tranchante comme une condamnation : “A détruire !”

Il ne le fit heureusement pas, mais s’employa à la rendre plus accueillante. Des chaises de fer, des tentures, des ornements furent achetés et on projeta de doter les fenêtres de jalousies dormantes. ◆

LA VIE AU PRIEURÉ

La réception des sacrements pour bon nombre de nos jeunes marquèrent tout spécialement les belles cérémonies du mois de juin : un baptême d'adulte pour la Martinique la veille de la Pentecôte, les confirmations et premières communions au cours du week-end de la fête Dieu où nous avons la joie et l'honneur d'accueillir monseigneur de Galaretta, les professions de foi enfin le jour de la Saint Pierre et Saint Paul.



Du côté des écoliers, l'heure des vacances a sonné... ils ont donc laissé leur chère école pour un repos bien mérité tout en ayant fini l'année avec une belle représentation théâtrale tout à fait révélatrice de leur complicité!

En Guadeloupe, les cérémonies de confirmations et communions n'ont hélas pu avoir lieu dans la nouvelle chapelle, en revanche nous vous donnons rendez-vous au 3 août 2014 (oui 2014!) pour sa bé-



nédiction par monsieur l'abbé de Cacqueray. Enfin l'été, au prieuré de Martinique, il y a de quoi faire le samedi n'hésitez donc pas: vous aussi, **venez nous aider!**

Le Saint du mois

Louis IX, 40^{ème} roi de France, naquit le 25 avril 1215. Son père Louis VIII et sa mère Blanche de Castille prirent soin de lui donner une éducation religieuse et morale qui lui permettrait de devenir le grand roi admiré par tous, même par ses ennemis.

A la mort de son père, il monta sur le trône de France âgé de 12 ans, sa mère s'occupant de la régence du royaume pendant sa minorité. Il eut à faire face à de nombreuses querelles internes à cause de la jalousie et de l'ambition des princes ; mais Dieu dissipa tous leurs projets par une protection visible sur la personne sacrée de ce jeune monarque. A 20 ans, il assuma seul la direction du royaume. Le 27 mai 1235, il épousa Marguerite de Provence, qui se montra digne de son saint époux par sa piété, sa charité envers les pauvres, et son soutien dans les affaires politiques. Malgré sa stérilité, grâce aux prières du saint abbé Thibault, elle mit au monde 5 garçons et 5 filles qui firent honneur à leurs pieux parents.

Comme les premiers soins du roi étaient de rendre à Dieu le service et l'honneur qu'il lui devait, cette divine Bonté l'assistait dans tous ses besoins, le conseillait dans toutes ses entreprises, le protégeait contre

tous ses ennemis et donnait une heureuse issue à tout ce qu'il traitait. On ne vit jamais tant de paix et de prospérité en France que durant son règne. Toutes les autres nations aux alentours étaient dans le trouble ; mais les Français, qu'il gouvernait, jouissaient d'une heureuse tranquillité qu'il leur procurait par sa sagesse. Il eut soin de bannir de son Etat, par de saintes lois, tous les dérèglements qu'il y put reconnaître. Le premier fut le blasphème et les jurements impies. Les autres dérèglements qu'il s'efforça d'exterminer furent les duels, les jeux de hasard, la fréquentation des lieux de débauche, le luxe des femmes et les chicanes dans les procès.

Tous les matins, il assistait au moins à une messe basse de Requiem pour les âmes du Purgatoire, et à la Messe chantée du jour. Il montrait une grande austérité dans son genre de vie, se plongeant dans l'humilité autant que son état le lui permettait. Il jeûnait souvent, accordait peu de temps au sommeil ; ses trésors étaient plus aux pauvres qu'à lui, et il n'avait point de plus grande satisfaction que de s'en dépouiller pour en enrichir les malheureux. Il ne manquait pas, tous les samedis, d'assembler une troupe de pauvres dans un lieu secret, où il leur lavait, essuyait et baisait hum-

blement les pieds. Il leur lavait aussi les mains, et ne les renvoyait point sans leur faire une grosse aumône. Il en traitait ordinairement cent vingt, dans son palais, à dîner et à souper, et souvent il les servait lui-même, de ses mains royales, les faisant manger avant de se mettre à table. Son zèle pour propager la religion et ruiner l'hérésie était infatigable ; il fit lui-même partie du Tiers-Ordre franciscain, et il fonda de tous côtés des collégiales, des paroisses, des monastères, des chapelles, des hôpitaux, des maladreries et d'autres lieux de dévotion et de charité. Il prit soin de faire venir à Paris de nombreuses reliques de la Passion, notamment la Sainte Couronne d'épines, pour laquelle il fit construire la Sainte Chapelle.

Saint Louis avait eu, dès sa jeunesse, beaucoup d'inclination pour une expédition en Terre Sainte, qu'il estimait très digne d'un roi très chrétien et du fils aîné de l'Eglise ; mais les grandes affaires de son Etat l'avaient toujours empêché de l'exécuter. Enfin, en l'année 1245, à Pontoise, il tomba gravement malade ; alors il fit vœu d'aller lui-même en Palestine pour secourir

les chrétiens opprimés par les infidèles. Sa guérison obtenue, il embarqua avec son armée, et se dirigea vers Damiette, en Egypte. Là, après plusieurs victoires, les soldats furent atteints de la peste ; l'armée fut contrainte de rebrousser chemin.

C'est pendant la retraite que le roi fut fait prisonnier par les Sarrasins. Relâché après rançon, il fit un court séjour dans les villes chrétiennes en Palestine. A la mort de sa mère, il retourna en France pour reprendre le soin de son royaume. Devant la nouvelle détresse des chrétiens d'Orient, Louis IX se résolut à une 2^{ème} croisade. En 1270, il se dirigea vers la Tunisie avec ses troupes, mais la disette de vivres fut bientôt dans le camp, laquelle, jointe au mauvais air et aux chaleurs étouffantes du climat, y fit en même temps entrer la dysenterie, les fièvres chaudes, et mit presque tous les soldats hors de combat. Le roi fut lui-même atteint d'un flux de sang et d'une fièvre chaude. Il s'endormit le 25 août 1270, à l'âge de 56 ans. Ses restes furent rapportés à l'abbaye Saint Denis, près de Paris. ♦



SAINT LOUIS
Fête le 25 Août

Père Quigley

Martinique

☎ 05.96.70.04.67

- ◆ Réunion de Marie
Reine des Cœurs
☞ *Vendredi 3 octobre*

- ◆ Cours de doctrine pour
adultes (de 17h15 à
17h45 à la chapelle).
☞ Reprise le mardi 16
septembre

- ◆ Cours biblique (7h30)
☞

- ◆ Patronage
(14h30-17h30 au prieuré)
☞ *Samedi 12 juillet*

Nos prochains rendez-vous.
Venez-y nombreux !

Guyane

☎ 06.96.79.57.88

- TOUSSAINT 2014**
- ☞ *Dimanche 26 octobre*
9h à Matoury
 - ☞ *Lundi et Mardi*
à Mana
 - ☞ *Mercredi et Jeudi*
à Kourou
 - ☞ *Vendredi*
à Cayenne
 - ☞ *Samedi 1er novembre*
9h à Matoury
 - ☞ *Dimanche 2 novembre*
9h à Matoury
 - ☞ *Lundi 3 novembre*
9h à Matoury

Guadeloupe

☎ 06.90.12.80.93

- ◆ Réunion de la
Compagnie de Marie
Reine des Cœurs
à 17h30 à la chapelle
☞ *Vendredi 4 juillet*
☞ *Vendredi 1er août*

Horaires habituels des offices aux Antilles - Guyane

Martinique



05.96.70.04.67

Chapelle
N. D. de la
Délivrande

64, rue Moreau-de-
Jonnès

97200 Fort-de-France
97p.martinique@fsspx.fr

- ◆ **Dimanche** : 7h00 (*messe basse*)
9h00 (*messe chantée*)
- ◆ **En semaine** : 6h30 et 11h00
- ◆ **Exposition du Saint Sacrement** : jeudi à 7h15 (chapelet)
- ◆ **Confessions et permanence** : tous les jours **de 7h30 à 10h45**
- ◆ **Catéchismes** : mardi de 17h15 à 17h45
mercredi de 14h30 à 16h30 (*au prieuré*)

Guyane

☎ 06.96.79.57.88

- ◆ **Messe** selon le programme ci-dessus
- ◆ **Confessions** durant l'heure qui précède chaque messe

Guadeloupe



06.90.12.80.93

Chapelle
N. D. de
Guadeloupe

5, Quai Lardenoy
97110 Pointe-à-Pitre

- ◆ **Dimanche** à 7h00 (*messe basse*) et 9h00 (*messe chantée*)
- ◆ **En semaine** : **lundi** à 6h30
vendredi à 18h00
samedi à 18h00
- ◆ **Confessions** : avant ou après chaque messe
- ◆ **Catéchismes** : le samedi de 8h30 à 10h30
- ◆ **Permanence** : le samedi de 10h30 à 12h00